

licitent tout autrement le pardon qu'une orgueilleuse apologie. Ne jugeons pas, dit l'abbé B., un homme qui s'accuse ainsi lui-même, ou plutôt qui ne fait s'il fut coupable, ou même s'il lui restoit assez de liberté pour l'être. Mais plaignons-le d'avoir été si vivement frappé de cette fausse idée : *Je ne ferai martyr que d'une opinion.* C'étoit précisément parce que la légitimité de son serment n'étoit qu'une opinion, qu'il eût été martyr de son devoir, en le refusant. Plus cette opinion étoit incertaine, plus il devoit préférer la mort au serment, suivant les loix de cette vraie morale qui dit : Abstenez-vous ; mourez plutôt que de vous exposer à jurer contre la vérité, à prendre le Dieu même de toute vérité à témoin du mensonge.

Le coup d'œil général que l'auteur en finissant son ouvrage, jette sur la France, est bien propre à produire de grandes réflexions, & à laisser le lecteur dans un sentiment profond de tristesse & d'horreur, en élevant néanmoins sa pensée & ses espérances vers le grand Maître du monde qui fait fleurir les empires & les détruit, & les remet derechef dans leur premier état. Qui pourroit développer encore l'histoire de cet enfer ? Elle n'est, & ne peut être connue que par quelques vicissitudes qui lui échappent malgré lui. Les démons qui y regnent, ont encore l'orgueil de ne laisser approcher aucun de ceux qui pourroient dévoiler leurs désordres, leur confusion, leurs nouveaux forfaits, & sur-

Tome II.

Observ.
multipliées & incontestables sur le même objet, 1 Avril 1794, p. 492, & autres cités *ibid.* — Avis paternel du pape, 1 Mai, p. 109; ci-dessous p. 227. — Jugement des ministres protestans, 15 Mai, p. 189.

Qui multiplicatas & perdit eas, & subversas in integrum restituit. Job.